



# NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF

## Exercice 2026

Nomenclature M57

\*\*\*\*\*

## PREAMBULE

Le budget primitif est un acte de prévision et d'autorisation, mais c'est également un acte politique qui traduit le programme de la municipalité, notamment dans la section d'investissement.

Dans le cadre de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République), les communes, quelle que soit leur strate démographique, doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du Budget Primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note de présentation est mise en ligne sur le site internet de la commune.

Le Budget Primitif de l'exercice 2026 va s'équilibrer à un montant de 1 597 378,- € pour la section de fonctionnement, et à un montant de 850 113,- € pour la section d'investissement.

Ainsi le budget primitif de l'exercice 2026 se montera globalement à un montant de 2 447 491,-€.

## 1) Les événements marquants de l'exercice 2025

### Taux de réalisation des dépenses et recettes :

	<b>Prévisionnel BP 2025</b>	<b>Réalisation CFU 2025</b>	<b>Taux de réalisation</b>
Dépenses de Fonctionnement	1 573 919,00	850 520,01	54,04 %
Recettes de Fonctionnement	1 573 919,00	1 264 815,05	80,36 %
Dépenses d'Investissement	1 021 284,00	718 594,94	70,36 %
Recettes d'Investissement	1 021 284,00	395 872,15	38,76 %

### Dépenses d'investissement réalisées :

Remboursement du capital des emprunts :	54 157 €
Subvention à un privé pour restauration patrimoine bâti :	320 €
Confortement talus rocheux rue Brand :	19 813 €
Sécurisation rue de la Mine d'Argent, le long du camping :	29 225 €
Réaménagement & végétalisation cour école maternelle :	323 965 €
Acquisition hangar de Malmerspach :	198 512 €
Chaudière gaz condensation salle Coutouly :	6 307 €
Chaudière gaz condensation logement ancienne poste :	6 764 €
Chaudière gaz condensation atelier / caserne des pompiers :	12 749 €
Remplacement de poteaux d'incendie :	25 038 €
Remplacement candélabre d'éclairage public rue des Ecoles :	4 939 €
Panneaux de signalisation :	4 703 €
Jardinières pour fleurissement :	1 905 €
Matériel d'incendie et de secours :	1 047 €
Outillage et équipements pour ST :	5 887 €
Legos Duplo bloc béton pour hangar :	12 867 €
PC pour les sapeurs-pompiers :	794 €
Téléphone portable pour l'école :	200 €
Lave-vaisselle salle Coutouly :	3 070 €
Honoraires réhabilitation mairie :	1 962 €
Barres complémentaires et modules de fermeture city-stade :	2 204 €

## 2) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général se sont élevées à 340 177,33 € en 2025, contre 381 736,63 € en 2024, et ont donc enregistré une baisse de 11 %.

Les principaux postes de dépenses sur ce chapitre concernent les dépenses d'énergie (électricité et gaz) pour 77 329 € en 2025 contre 49 015 € en 2024, et les dépenses d'entretien du patrimoine communal (bâtiments, logements, voirie, réseaux divers, véhicules...) pour 46 774 €.

Le montant prévisionnel du chapitre 011, en 2026, se montera à 540 400,- € contre 533 000,- € en 2025.

### 3) Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel se sont élevées à 355 163 € en 2025, contre 350 179 € en 2024 ; elles ont progressé de 1 %.

Les charges de personnel représentent 41,76 % des dépenses de fonctionnement.

Le montant prévisionnel global du chapitre 012, en 2026, se montera à 420 000- € contre 415 500,- € en 2025.

L'effort de maîtrise des charges de personnel sera poursuivi en 2026.

FO  
CUS

#### Les effectifs communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2026

- Service Administratif : **3 agents titulaires dont 1 à 90 % soit 2,9 ETP**
- Service Ecole / Scolarité & Entretien Mairie : **2 agents contractuels sur CDI  
1 agent vacataire**
- Service Technique : **2 agents titulaires (2 ETP) et 1 apprenti**

Soit **9 agents** réguliers

Tous les ans, en période estivale, la commune recrute également des jeunes vacataires dans le cadre de contrats saisonniers.

### 4) Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Les charges de gestion courante se sont élevées à 136 028 € en 2025, contre 135 517 € en 2024 ; elles ont progressé de 0,38 %.

Le montant prévisionnel global du chapitre 65, en 2026, se montera à 151 455,- € contre 151 955,- € en 2025.

Quelques postes de dépenses sur ce chapitre pour l'exercice 2025 :

Contribution au SDIS & allocations de vétérançe :	25 049,- €
Cotisation au syndicat mixte de la Thur amont :	8 275,- €
Cotisation au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges :	2 598,- €
Subventions aux associations :	17 784,- €

### 5) Les charges financières (chapitre 66)

Il s'agit des intérêts des deux emprunts contractés en 2010 auprès de la Caisse Française de Financement Local (travaux de réhabilitation du presbytère) et de l'emprunt contracté en 2022 auprès de la CCM de la Haute-Thur (Réhabilitation de la mairie et aménagement de la rue de la Mine d'Argent) qui se sont élevés à 4 595,54 € en 2025, contre 6 058,15 € en 2024.

Les deux emprunts contractés en 2010 ont été totalement remboursés en 2025.

Le montant prévisionnel du chapitre 66, en 2026, se montera à 5 000,- €.

## **6) Le virement à la section d'investissement (autofinancement)**

L'autofinancement prévisionnel en 2026 s'élèvera à 459 023,-€ contre 445 964,- € en 2025.

Il sera en légère progression de 2,93 %.

Cet autofinancement résulte de la différence entre le volume des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement prévisionnelles.

Ce niveau d'autofinancement est le fruit d'une bonne gestion financière en matière d'opérations de gestion courante depuis quelques années.

## **7) Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)**

Les produits des services et du patrimoine se sont élevés à 56 654 € en 2025.

Ces produits ont augmenté de 2,29 %.

Principaux postes de recettes sur ce chapitre :

Location droits de chasse : 42 810,66 €

Redevances d'occupation du domaine public : 5 630,23 €

Renouvellement de concessions cimetière : 1 652,10 €

Le montant prévisionnel global du chapitre 70, en 2026, se montera à 51 762,- € contre 52 162,- € en 2025.

## **8) Les impôts et taxes (chapitre 73)**

Les recettes liées aux impôts et taxes se sont élevées à 770 583,09 € en 2025, contre 752 538,86 € en 2024 (Progression de 2,40 %).

Principaux postes de recettes sur ce chapitre :

Taxes Foncières : 503 520,00 €

Attributions de compensation : 150 714,82 €

FNGIR : 14 148,00 €

Taxe sur l'électricité : 60 130,44 €

Taxe additionnelle aux droits de mutation : 42 069,83 €

Le produit fiscal global attendu en 2026 s'élève à 766 150,- €.

## **9) Les dotations et participations (chapitre 74)**

Le montant des dotations versées par l'Etat devrait se stabiliser. La dotation forfaitaire dite DGF d'un montant de 79 587,- € en 2025 devrait avoisiner le même montant.

Point positif, la Dotation de Solidarité Rurale a progressé ; elle est passée de 33 195 € en 2024 à 34 779 € en 2025.

Ces dotations se sont élevées à un montant total de 158 773,35 € en 2025 contre 168 952,70 € en 2024.

Principaux postes de recettes sur ce chapitre :

Dotation Forfaitaire – DGF : 79 587,00 €

Dotation de Solidarité Rurale : 34 779,00 €

FCTVA de fonctionnement : 7 326,11 €

Fonds départemental de péréquation de TP : 30 766,64 €

Compensations de l'Etat TF : 4 929,00 €

## 10) Les produits de gestion courante (chapitre 75)

Il s'agit des loyers des logements et garages loués par la commune ainsi que des loyers des terrains agricoles et naturels loués par la commune (fermages et conventions précaires).

Ces produits se sont élevés à 81 711,66 € en 2025 pour 72 468,03 € en 2024.

Les montants prévus au budget 2026 sont les suivants :

Logements et garages : 82 000,- €  
Fermages : 4 600,- €

## 11) Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Les recettes sur ce chapitre peuvent varier d'une année sur l'autre car elles sont essentiellement constituées de règlements de sinistres opérés par nos assurances et de recettes liées à la cession d'immobilisations (terrains et immeubles bâtis).

Les recettes encaissées en 2025 se sont élevées à 14 715,60 € (Remboursements trop payés sur factures EDF).

## 12) L'encours de dette

L'encours de dette de la Commune de Moosch au 1<sup>er</sup> janvier 2026 s'élève à un montant de 419 205,97 € (Emprunt CCM de la Haute -Thur contracté pour le financement des travaux de réhabilitation du presbytère et les travaux de réhabilitation de la mairie et d'aménagement de la rue de la Mine d'Argent).

Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : 1 621 habitants.

Soit montant/habitant : 258,- € au 1<sup>er</sup>/01/2026.

Ce ratio d'endettement démontre, sans conteste, que la commune de Moosch est très peu endettée ; en effet, le montant par habitant pour les communes du département de la même strate démographique se monte à environ 750,- €/habitant.

**Tableau des caractéristiques des prêts  
(au 31/12/2025)**

Emprunts	Caractéristiques	Intérêts 2026	Capital 2026	Capital restant dû au 31/12/2025	Durée résiduelle (années échéance)
Réhabilitation de la mairie	500 000 € en 2022 0,95 € fixe sur 20 ans CCM Haute Thur	3 898,61 €	23 581,15 €	419 205,97 €	17 Dernière échéance en 04/2042
TOTAUX	500 000,- €	3 898,61 €	23 581,15 €	419 205,97 €	

### 13) Les investissements 2026

#### Dépenses :

<b>001</b>	<b>Déficit d'investissement reporté</b>		<b>143 793,72</b>
<b>OPERATIONS FINANCIERES</b>			<b><u>29 000,00</u></b>
1641	Amortissement capital des emprunts		28 000,00
165	Dépôt & cautionnements (loyers)		1 000,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			<b><u>4 000,00</u></b>
203	Frais d'insertion (Publications légales)		1 000,00
20422	Participations ravalement façades		3 000,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b><u>638 319,28</u></b>
<b>211 TERRAINS</b>			
2111	Terrains nus		10 000,00
	Provisions (au cas où)	10 000,00	
2112	Terrains de voirie		30 000,00
	Provisions (au cas où)	30 000,00	
<b>213 BATIMENTS</b>			
2131	Bâtiments Publics		260 000,00
	Ecole, atelier...	260 000,00	
2135	Installations générales, aménagements des constructions		255 319,28
	Salle Coutouly, église (maçonnerie, vitraux...)	255 319,28	
<b>215 INSTALLATIONS, MATERIEL &amp; OUTILLAGE TECHNIQUES</b>			
2151	Réseaux de voirie		30 000,00
(Remplacement poteaux d'incendie, candélabres EP)			
2152	Installations de voirie (panneaux, miroirs...)		8 000,00
(Panneaux signalétiques + remplacements panneaux, jardinières)			
2156	Autre mat. outillage d'incendie (matériel incendie, tenues...)		6 000,00
2158	Installations, matériel & outillage technique		25 000,00
	Outillage divers pour ST		
<b>218 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
2183	Matériel de bureau & informatique		5 000,00
2184	Mobilier (chaises salle de réunion étage mairie...)		6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles -provisions (au cas où)		3 000,00
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>			<b><u>30 000,00</u></b>
231	Constructions		30 000,00
	Provisions (au cas où)	30 000,00	
<b>041 OPERATIONS D'ORDRE</b>			<b><u>5 000,00</u></b>
<b>(Incorporation frais d'études au compte d'immobilisation)</b>			
231	Constructions	5 000,00	

**TOTAL GENERAL :** **850 113,00 €**

**Le financement sera assuré par les Recettes d'investissement suivantes :**

001	Excédent d'investissement reporté	-
10222	FCTVA	100 000,00 €
10226	Taxe d'Aménagement	2 000,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	230 000,00 €
1321	Subvention de l'Etat	-
1322	Subventions de la Région	-
1323	Subventions de la CEA Renforcement rue de la Mine d'Argent le long du camping	6 533,00 € 6 533,00
1326	Subventions autres Ets publics locaux Réaménag. & végétalisation cour école maternelle (Solde AERM)	43 557,00 € 43 557,00
13361	DETR	- €
13362	DSIL	- €
1641	Emprunt	-
165	Dépôts et cautionnements reçus (location logements)	1 000,00 €
28	Amortissements	3 000,00 €
021	Virement section fonctionnement	459 023,00 €
024	Cession d'immobilisations	-
<b>041 OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>5 000,00 €</b>
(Incorporation frais d'études au compte d'immobilisation)		
203 Constructions	5 000,00 €	

**TOTAL : 850 113,00 €**